

Zeitschrift: Rapport annuel / Office national suisse du tourisme
Herausgeber: Office national suisse du tourisme
Band: 23 (1963)

Rubrik: Associations internationales

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

V. ASSOCIATIONS INTERNATIONALES

1. *Le comité touristique de l'OCDE*

L'Organisation pour la collaboration et le développement économiques (OCDE), du fait de l'entrée des USA et du Canada, se trouve placée devant de nouveaux problèmes. Les nouveaux membres n'ayant pu se mettre d'accord avec les dirigeants de l'OCDE, en ce qui concerne la propagande collective européenne aux USA, cette action commune a perdu son caractère obligatoire en 1964. L'OCDE adopte par conséquent une attitude plus passive, en attendant qu'une solution nouvelle permette la propagande collective réciproque des deux côtés de l'Atlantique. Le comité touristique de l'OCDE a poursuivi ses efforts tendant à la libéralisation du tourisme et à l'allègement des formalités douanières. Les membres de la délégation suisse au comité touristique de l'OCDE sont le Dr A. Martin, président, le Dr P. Risch, qui succède au prof. Dr K. Krapf, décédé, le Dr F. Seiler et le directeur de l'ONST. Le Dr A. Martin préside en outre la sous-commission du tourisme des jeunes.
2. *CET (Commission Européenne de Tourisme) = ETC (European Travel Commission)*

La tâche principale de la CET et de la « European Travel Commission » mandatée aux Etats-Unis consiste en la propagande collective dans les USA. La propagande en faveur du continent européen est dirigée par une sous-commission, présidée cette année par le directeur de l'ONST. La participation des Etats membres étant devenue facultative, en conséquence de l'élargissement de l'OECE devenue OCDE, plusieurs pays, entre autres la France, l'Allemagne et l'Espagne, ont renoncé à se joindre à la campagne de 1964. L'Autriche a fait défaut déjà depuis deux ans. La Suisse a décidé de maintenir sa participation en 1964 encore, dans l'espoir que des changements interviendront tant dans la commission elle-même que dans la forme de la propagande. — Le budget établi pour 1964 est de l'ordre de 206 000 dollars.
3. *Union internationale des organismes officiels de tourisme (UIOOT)*

L'activité de l'UIOOT, au cours du dernier exercice, s'est concentrée particulièrement sur la préparation de la Conférence des Nations Unies à Rome.
4. *Nations Unies et Conférence du tourisme à Rome*

Les délégués et observateurs de 108 nations se sont rencontrés à Rome, du 21 août au 5 septembre, dans le cadre d'une première Conférence du tourisme de l'ONU. Plusieurs questions fondamentales intéressant le tourisme international firent l'objet principal des débats. Une résolution fut votée, rendant hommage aux mérites du tourisme, à son importance économique et à sa signification dans le rapprochement amical des peuples.

Le Conseil fédéral avait délégué les personnalités suivantes à ce congrès: MM. Dr A. Martin, directeur de l'Office fédéral des transports, chef de la délégation, prof. Dr K. Krapf (†), directeur de la Fédération suisse du tourisme, A. Zuber, chef de l'exploitation de l'Administration fédérale des douanes, Dr C. Jagmetti, attaché à l'ambassade de Suisse à Rome, et le directeur de l'ONST.

Cette propagande collective, qui intéresse sept pays: l'Allemagne, la France, l'Italie, la Yougoslavie, Monaco, l'Autriche et la Suisse, a maintenu son programme dans le cadre habituel, aux Etats-Unis et au Canada, et dans les mêmes limites financières. Elle s'est occupée de manière particulièrement intensive en faveur du « Moting Contest », un concours de tourisme automobile réservé à des Américains parcourant l'Europe dans leur propre voiture ou en voiture de louage. La première phase de cette compétition est terminée. Les 160 participants, tous des Etats-Unis, ont reçu des plaquettes d'or ou d'argent. Le premier prix, une automobile, a été attribué à Mr. James Burk, de l'Indiana.

La 20ème session des pays alpins a eu lieu les 3 et 4 décembre à Zurich. Dans l'essentiel, il a été décidé de réimprimer le prospectus existant, d'éditer un calendrier des manifestations et de renouveler en 1964/65 l'épreuve du « Moting Contest ».

5. *La propagande collective des pays alpins*